

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 23 juin 2014
Séance du 16 juin 2014

3 Réseau Coup de Main – conseil d'administration – désignation d'un membre

Etaients présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

M. CABARET, M. LEMAIRE, M. BOUADDI, Mme CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, M. ASSAMTI, M. N'DIAYE, M. ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, M. DEME, M. AKABLI, M. LELONG, Mmes MEHADJI, SAVAS, DHOURY, M. BOUKHACHBA, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaients absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON	Pouvoir à :	Mme CARLIER
Mme JAJAN	Pouvoir à :	Mme DUHIN
M. ABBADI	Pouvoir à :	Mme GOMES-NASCIMENTO
M. MONTES	Pouvoir à :	M. LELONG
Mme FAZAL	Pouvoir à :	M. DEME
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	Mme MEHADJI

Etait absente excusée : Mme OYONO

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 38

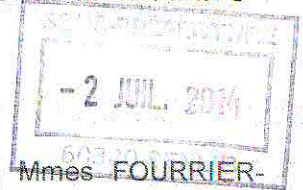
■ **Rapport de présentation :**

Madame Fabienne LAMBRE, maire-adjointe, expose :

L'association « Réseau coup de main » a pour objet et finalités de :

- proposer des services aux particuliers (ménage, repassage, bricolage, jardinage, garde d'enfants scolarisés, courses diverses...), des travaux ponctuels chez les artisans, les commerçants, les communes, en entreprises, les associations (nettoyage, montage de stands, manutention, travaux dans les métiers du bâtiment, travaux administratifs, accueil périscolaire...) ou des emplois de proximité au plus proche de votre domicile, sur notre territoire,
- suivre les différentes missions proposées,
- favoriser l'accès à l'emploi auprès des clients de « Réseau coup de main »,
- orienter vers une formation ou un bilan de compétences, ou une validation des acquis,
- proposer un accompagnement personnalisé pour aider à retrouver un emploi, dans le cadre de « réseau coup de main ».

Il vous est proposé de désigner un membre du conseil municipal qui siègera au conseil d'administration de l'association.



maintenant !

Le candidat proposé est :

- M. Abdoulaye DEME

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 16 juin 2014,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 6

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : de désigner M. Abdoulaye DEME
appelé à siéger au conseil d'administration de l'association « Réseau coup de main »

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **25 JUIN 2014**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :
Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le 25/06/2014

et publication ou notification le 25/06/2014

CREIL, le 25/06/2014

LE MAIRE

**Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Faluy**

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

